

4

Effectuer le règlement des fournisseurs

Exercice 1

Comptabiliser des règlements comptants

Vous effectuez votre période de stage dans l'entreprise Aux délices du chocolat, située à Melun. Elle fabrique et commercialise des confiseries au chocolat. Votre tuteur vous a laissé un dossier composé d'une note (annexe 2), du journal des achats (annexe 3) et d'un extrait du plan de comptes (annexe 1).

1. Calculez ci-dessous le montant du chèque à rédiger au fournisseur La Chocolatière. Aidez-vous de la note de votre tuteur et de l'extrait du journal des achats.

Calcul du montant du chèque à rédiger :

.....
.....
.....
.....

2. Présentez les deux chèques (annexes 5 et 6), puis comptabilisez-les dans le bordereau de saisie (annexe 2).
3. Complétez les comptes fournisseurs (annexe 7).

Annexe 1

Extrait du plan de comptes de la société Aux délices du chocolat			
4011236	SARL Sucrerie seine-et-marnaise	4011365	SA Geoffroy
4011388	Saint-Claude SAS	4011410	La Chocolatière
4456610	TVA déductible s/ABS	5121000	Crédit Agricole
6011000	Achats chocolat tablettes	6012000	Achats de sucre
6071000	Achats pâte fruits	6072000	Achats de nougats
6241000	Transports s/achats	7650000	Escomptes obtenus

Annexe 2

BORDEREAU DE SAISIE				
N° compte	Libellé	Débit	Crédit	N° pièce

Annexe 3

Extrait du journal des achats Aux délices du chocolat

J	Date échéance	N° de compte	Intitulé du compte	Libellé de l'écriture	Code Bud.	Débit	Crédit
MVT. 1 Date d'écriture : 02/10/2004 Pièce N° FA358							
HA		607200	Achats de nougats	Saint-Claude SAS		532,00	0,00
HA		445661	TVA déductible s/ABS	Saint-Claude SAS		54,04	0,00
HA	02/10/2004	4011388	Saint-Claude SAS	Saint-Claude SAS		0,00	586,04
TOTAL MVT. 1						586,04	586,04
MVT. 2 Date d'écriture : 02/10/2004 Pièce N° FA359							
HA		607100	Achats de pâtes de fruit	La Chocolatière		136,32	0,00
HA		607200	Achats de nougats	La Chocolatière		262,50	0,00
HA		445611	TVA déductible s/ABS	La Chocolatière		78,17	0,00
HA		409600	Fourn. créan. emb. & mat.	La Chocolatière		35,00	0,00
HA	02/10/2004	4041410	La Chocolatière	La Chocolatière		0,00	511,99

Annexe 4

Note de votre tuteur du 4 octobre 200.

Je vous confie le règlement par chèques des fournisseurs Saint-Claude SAS et La Chocolatière.

Je vous rappelle que le fournisseur La Chocolatière nous proposait un règlement sous 30 jours ou comptant sous escompte de 2 % net de taxe.

Je vous remets un extrait du journal des achats

Annexe 5

CA CRÉDIT AGRICOLE DE LA BRIE

à rédiger exclusivement en euros €

Payez contre ce chèque _____
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

SPECIMEN SPECIMEN SPECIMEN SPECIMEN

A _____

Payable en France
77 MELUN
TÉL. : 01 60 56 24 10
N° de compte 220 45663000

Société Aux délices du chocolat
31 bd Victor-Hugo
77000 MELUN

<28> ▲ Signature ▲

7230040 077038406908 2204566 3000 SPÉCIMEN

Annexe 6

CA CRÉDIT AGRICOLE DE LA BRIE

à rédiger exclusivement en euros €

Payez contre ce chèque _____
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

SPECIMEN SPECIMEN SPECIMEN SPECIMEN

A _____

Payable en France
77 MELUN
TÉL. : 01 60 56 24 10
N° de compte 220 45663000

Société Aux délices du chocolat
31 bd Victor-Hugo
77000 MELUN

<28> ▲ Signature ▲

7230041 077038406908 2204566 3000 SPÉCIMEN

Annexe 7

AUX DÉLICES DU CHOCOLAT

GRAND LIVRE DES FOURNISSEURS

Du compte 401 au compte 401ZZZZZZZZ

Du 01/10/200. au 04/10/200.

Mt	JL	Date écriture	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
4011388				SAINT-CLAUDE SAS				
1	HA	02/10/0.	FA358	Saint-Claude SAS	0,00		586,04	– 586,04
4011410				LA CHOCOLATIÈRE				
2	HA	02/10/0.	FA359	La Chocolatière	0,00		511,99	– 511,99

Exercice 2

Comptabiliser des règlements à crédits

Vous effectuez votre période de stage dans l'entreprise Mode à tout prix, située à Créteil (94000). Elle commercialise des vêtements. Votre mission consiste à comptabiliser une facture d'achats et à préparer son règlement. Vous disposez d'un extrait du plan de comptes (annexe 1).

1. Comptabilisez la facture (annexe 2) sur le bordereau de saisie (annexe 5).
2. Complétez la lettre de change (annexe 4) qui sera retournée au fournisseur en vous aidant du RIB (annexe 3).
3. Comptabilisez la lettre de change dans le bordereau de saisie (annexe 5).

Annexe 1

Extrait du plan de comptes de l'entreprise Mode à tout prix

40112501	Issy Création	40312501	Effets à payer Issy Création
60710000	Achat de chemises	60720000	Achats de pantalons
60730000	Achats de pulls	44566100	TVA déductible s/ABS
62410000	Transports s/achats	51220000	Société Générale

Annexe 2



SARL au capital de 8 000 €
5 quai Stalingrad
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. : 01 56 10 92 23
Fax : 01 56 10 92 24
TVA : FR 93 458 784 214

Date : 20/03/200.
Livraison : 20/03/200.
Votre commande du : 15/03/200.

FACTURE N° 35478

DOIT

MODE À TOUT PRIX
32 avenue de Verdun
94000 CRÉTEIL

Référence	Désignation	Quantités	PU HT	Montant HT
0012487	Chemises fil à fil rouge T38/40	15	21,50	322,50
0012488	Chemises fil à fil rouge T42/44	15	22,00	330,00
0013489	Pull Lycra violet T38/40	20	23,25	465,00
0013490	Pull Lycra violet T42/44	20	23,50	470,00
0014491	Pantalon Lycra T38/40	15	32,50	487,50
0014492	Pantalon Lycra T42/44	10	33,00	330,00
Montant total HT				2 405,00
Remise 10%				240,50
Net commercial				2 164,50
Port forfaitaire				55,00
TVA au taux normal 19,60%				435,02
Montant total TTC				2 654,52
Votre acompte dû				0,00
Net à payer				2 654,52 €

Reçu le 22 mars 200.
N° IC210

Règlement à 30 jours fin de mois

Annexe 3



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN

Titulaire du compte

MODE À TOUT PRIX
32 avenue de Verdun
94000 CRÉTEIL

AGENCE DE CRÉTEIL SUD

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
31002	04782	00021486756	18

Annexe 4

ISSY CRÉATION
5 quai Stalingrad
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Contre cette LETTRE DE CHANGE
stipulée SANS FRAIS, veuillez payer
la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de :
nous-mêmes

mention
LCR
s'il y a lieu

A ISSY LE

MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	LCR seulement	€ MONTANT
2 654,52	20/03	30/04		2 654,52

R.I.B. du TIRÉ

Code établ.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

Valeur en

NOM et ADRESSE DU TIRÉ

MODE À TOUT PRIX
32 av. de Verdun
94000 CRÉTEIL

REF. TIRÉ

DOMICILIATION

Droit de Timbre et Signature

BON POUR ACCEPTATION OU AVAL ▲

ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼

Annexe 5

BORDEREAU DE SAISIE

Jour	Code JNL	N° compte	Débit	Crédit	N° pièce	Libellé

Exercice 3

Synthèse

Vous effectuez votre période de stage dans la société Dormoy Music, située à Reims. Elle vend des articles de musique.

Votre tuteur vous charge du dossier Règlements des fournisseurs. Il vous communique un extrait du plan de comptes (annexe 1).

1. Complétez le chèque (annexe 5) en règlement de la facture de la SAS Hector (annexe 4), puis comptabilisez les deux documents sur le bordereau de saisie (annexe 8).
2. Complétez la lettre de change (annexe 7) en règlement de la facture Ballart (annexe 6) en vous aidant du relevé d'identité postale (annexe 2).
3. Comptabilisez la facture et la lettre de change sur le bordereau de saisie (annexe 8).
4. Comptabilisez l'opération signalée sur le relevé d'opérations (annexe 3) dans le bordereau de saisie (annexe 8).

Annexe 1

Extrait du plan de comptes de la société Dormoy Music

4011BALL	Ballart	4011HECT	SAS Hector
40300000	Effets à payer	51400000	Chèques postaux
60700000	Achats de marchandises	44566100	TVA déductible s/ABS
62410000	Transports s/achats	40960000	Emballages à rendre
Journal des achats : AC Journal des opérations diverses : OD Journal des chèques postaux : CP			

Annexe 2

RIP

SOCIÉTÉ DORMOY MUSIC
18 rue Prieur-de-la Marne
51100 REIMS

Code Établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé
12478	00698	595426T	027

Annexe 3

RELEVÉ D'OPÉRATIONS – LA POSTE

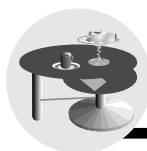
CCP N° 5.954.26.T 027 CCP REIMS 087 15 septembre 200.
SOCIÉTÉ DORMOY MUSIC
18 rue Prieur-de-la Marne
51100 REIMS

AVOIR PRÉCÉDENT : 2 875,65 €

Date	Nature de l'opération	Débit	Crédit
02/09/200.	Chèque N° 325784 Garot	235,48	
03/09/200.	Domiciliation Bernardino	1 875,45	
10/09/200.	Remise chèque		885,75
12/09/200.	Chèque N° 325786 Martino	974,25	
NOUVEAU SOLDE AU 15/09/200. : 676,22 €			

À comptabiliser

Annexe 4



SAS HECTOR

13 rue Barbâtre
51100 REIMS

Reçu le 18/09/0.
n° 04/260

Facture n° 387/DOR

Date : 15/09/200.

ÉTABLISSEMENTS HERLONS
17 Allée des Épinés
92000 NANTERRE

Mode de règlement : billet à ordre à 30 jours ou chèque sous déduction escompte de 3 % net de taxe
Date de livraison : 15/09/200.

Référence	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT
S010204	Table Folk R. CEDAR 1	5	28,36	141,80
S010205	Table Folk R. CEDAR 2	15	17,68	265,20

Base HT	Port	Tx TVA	Mt TVA	Totaux
407,00		19,60 %	79,77	
				HT 407,00
				TVA 79,77
				Emballages consignés 15,50
				TTC 502,27

NET À PAYER	502,27 €
--------------------	-----------------

Annexe 5



LA POSTE

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE POSTAL NON ENDOSSABLE

€ à rédiger
exclusivement
en EUROS

à

PAYABLE EN FRANCE
51 REIMS

COMPTE REI 595 86 T
DORMOY MUSIC
51000 REIMS

TÉLÉPHONE :
03 45 78 45 10
CHÈQUE N° **54118F**

€

A : _____

Le _____

SIGNATURE

■ 54118 ■ 773237472 ■ 041927411321

SPÉCIMEN

Annexe 6

BALLART

8 rue Joseph
67000 STRASBOURG

Facture n° 54045

Date : 10/09/200.

SOCIÉTÉ DORMOY MUSIC
18 rue Prieur-de-la-Marne
51100 REIMS

Mode de règlement : Traite 30 j. fin de mois le 10 Échéance : 10/11/200.
Date de livraison : 10/09/200.

Référence	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT
G050101	Manches classiques Acajou ss talon	5	11,43	57,15
G050151	Bloc talon Acajou	5	4,73	23,65
G060142	Renfort de manche class. paliss.	5	4,12	20,60
G050102	Manches classiques cèdre ss talon	10	13,72	137,20
G50152	Bloc talon Cèdre	10	5,64	56,40
G60242	Renfort de manche Folk paliss.	10	10,21	102,10
Base HT	Port	Tx TVA	Mt TVA	Totaux
397,10	22,50	19,60 %	82,24	HT
				TVA
				TTC
				501,84
Net à payer				501,84 €

Annexe 7

BALLART
8 rue Joseph
67000 STRASBOURG

Contre cette LETTRE DE CHANGE
stipulée SANS FRAIS, veuillez payer
la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de :
nous-mêmes

mention
LCR
s'il y a lieu

À STRASBOURG

LE

MONTANT POUR CONTRÔLE

501,84

DATE DE CRÉATION

10/09

ÉCHÉANCE

10/11

LCR seulement

€. MONTANT

501,84

RÉF. TIRÉ

DOMICILIATION

R.I.B. du TIRÉ

Code établ.

Code guichet

N° de compte

Clé RIB

Valeur en

NOM
et ADRESSE
DU TIRÉ
SOCIÉTÉ DORMOY MUSIC
18 rue Prieur-de-La-Marne
51100 REIMS

Droit de Timbre et Signature

BON POUR ACCEPTATION OU AVAL ▲

ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼

Annexe 8

[illegible]

QUELQUES RAPPELS

1. Les règlements comptants

Lors d'un règlement par chèque, le compte fournisseur (401) est débité par le crédit du compte de trésorerie 512 Banque ou 514 Chèques postaux.

Cas particulier : Le règlement d'un fournisseur avec un escompte conditionnel

Exemple : Un fournisseur propose à son client de régler une facture d'un montant de 1 350 € TTC, soit à crédit à 30 jours, soit au comptant par chèque sous déduction d'un escompte de 2% net de taxe. Le client choisit le règlement par chèque bancaire.

Le montant du chèque sera de : $1\,350 - (1\,350 \times 2\%) = 1\,323 \text{ €}$.

Écriture à passer dans le journal de banque :

			Débit	Crédit
401XXX	Fournisseur		1 350,00	
512100		Banque		1 323,00
765000		Escomptes obtenus		27,00

L'expression Net de taxe signifie que la TVA n'est pas comptabilisée. L'escompte est comptabilisé TTC.

2. Les règlements à crédit

Lorsque le client règle à crédit, le fournisseur lui adresse un effet de commerce appelé lettre de change. Le client vérifie les informations portées sur le document et complète parfois la domiciliation (banque du client) et le RIB (n° de compte bancaire ou postal). Le client accepte l'effet en le signant.

Exemple : Un fournisseur adresse une facture d'un montant de 975 € TTC, accompagnée d'une lettre de change de même montant.

Écriture à passer au moment de la création de l'effet (journal des opérations diverses) :

			Débit	Crédit
401XXX	Fournisseur		975,00	
4030000		Effets à payer		975,00

À la date d'échéance, la banque du client envoie un avis de débit afin de signaler le paiement de l'effet.

Écriture à passer au moment de l'échéance (journal de banque ou des chèques postaux) :

			Débit	Crédit
4030000	Effets à payer		975,00	
512 ou 514		Banque ou chèques postaux		975,00

Remarque : Peu de temps avant l'échéance, le client avertit sa banque, par un avis de domiciliation, de son accord pour le paiement de l'effet.